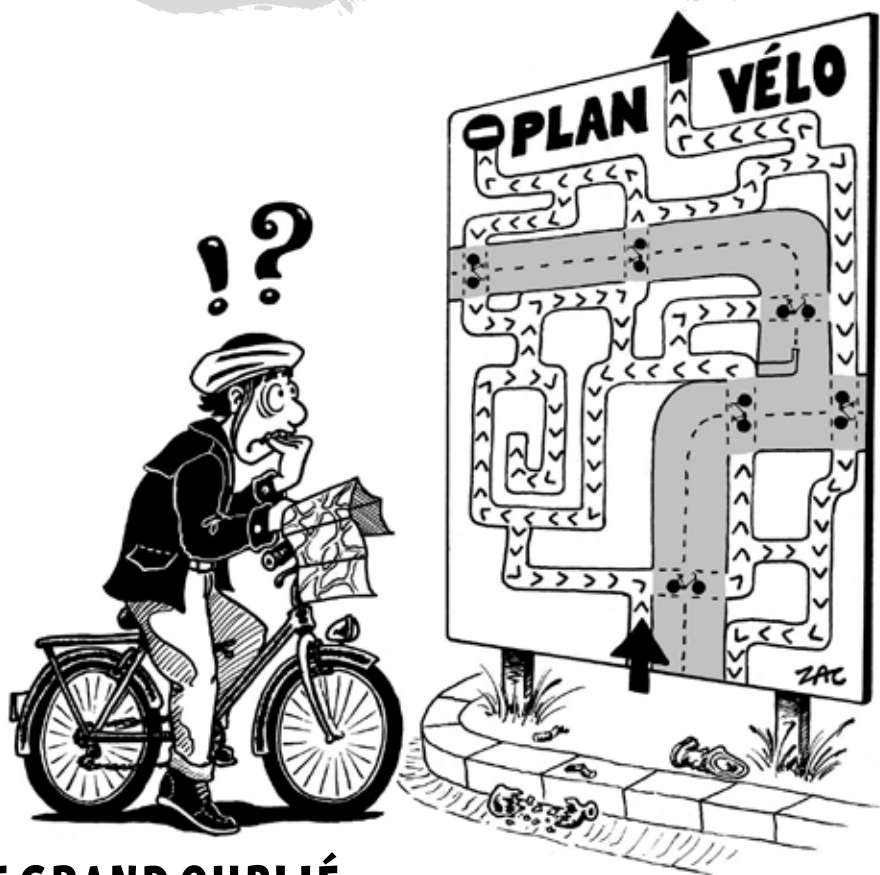


Bicyc' LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mars 2015 > n°102

ÉDITO



LE GRAND OUBLIÉ DES MOYENS DE DÉPLACEMENTS....

Moyen de transports des classes sociales aisées au début du XXème siècle, symbole des congés payés pour partir en vacances lors du Front Populaire en 1936, le vélo a été en France le grand oublié des politiques de déplacements urbains. Pour favoriser l'industrie automobile, les différents gouvernements qui se sont succédé durant les Trente Glorieuses l'ont marginalisé et, à grands coups de pénétrantes ou d'autoroutes urbaines, ont transformé les villes en aspirateurs à voitures. Alors que nos proches voisins européens du Nord ou d'Outre Rhin préservaient leurs lignes de tramways, nos responsables politiques « visionnaires » les faisaient disparaître.

Aujourd'hui nous payons bien cher cette conception d'une ville où seuls étaient pris en compte les transports motorisés, qu'ils soient collectifs ou individuels. Il faut renverser cette approche. Le vélo, « véhicule du futur », c'est l'un des axes forts du congrès Velo-city de l'ECF (Fédération Européenne des Cyclistes) que Nantes s'appête à accueillir. Cette déclaration ne peut pas rester qu'un slogan. Le plan vélo ne doit pas se cantonner au seul centre ville, des axes structurants doivent être planifiés pour permettre à l'ensemble des habitants de se déplacer facilement et en sécurité d'un point à l'autre du territoire de la métropole. Les zones 30 ne doivent pas se résumer à de simples coups de peinture. Exiger ces infrastructures, ce n'est que rétablir un juste équilibre entre les différents modes de déplacements. Les budgets sont limités, profitons de ces contraintes économiques pour aménager l'espace en infrastructures peu coûteuses mais combien utiles en terme de fluidité, de rapidité et d'intérêt pour l'environnement et la santé publique. Nantes a doublé sa part modale du vélo en quelques années, il faudra quadrupler en dix ans ce pourcentage. Il y a besoin maintenant d'un vrai courage politique et ne pas céder au lobby des véhicules motorisés car envisager un élargissement du péri-phérique ou la construction de nouveaux parkings proches du centre ville sont des mauvais signaux envoyés à la mise en œuvre d'une vraie politique cyclable.

Jean Paul Berthelot
Président Place au Vélo

Nouvelles nationales et locales p.2

L'Assemblée générale p.3

Nouvelles diverses p.4

Le brico-vélo p.5

Velo-city 2015 p.6-7

Aménagements p.8

Comment aller à l'école à vélo ? p.9

Les Actions PAV p.10

Les plassovélistes écrivent p.11

Sorties PAV et Agenda p.12

Réadhésion année 2015

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'oubliez pas de mettre à jour votre cotisation annuelle à Place au Vélo. Bulletin en fin de journal.

Nous sommes encore plus de 1000 adhérents, ne laissez pas tomber la cause du vélo !



LOUEZ OU METTEZ VOTRE VÉLO EN LOCATION AVEC BAND BIKE

C'est un site internet qui vous permet de louer ou de mettre à disposition votre vélo urbain, c'est plutôt une bonne idée non !

Vous souhaitez mettre votre vélo en location afin d'arrondir vos fins de mois ? Il suffit ensuite de renseigner le formulaire de l'annonce, d'ajouter des photos. Une fois la validation reçue, votre annonce est en ligne, et vous n'avez plus qu'à attendre les demandes de location.

Vous cherchez un vélo à louer pour vos déplacements pendant vos vacances ou pour une balade d'un week-end en amoureux ? Pas besoin d'être inscrit, tapez le nom de la ville, ou le code postal, dans la barre de recherche. Si vous trouvez votre bonheur, cliquez sur « Contacter le loueur ».

Le service BandBike est gratuit, ce site de mise en relation pour la location de vélos entre particuliers et de professionnels à particuliers ne prend aucune commission sur les locations, c'est vous qui gagnez de l'argent. <http://bandbike.com/>

PROJET DE CARTES POSTALES HUMORISTIQUES

«L'offre de carte postale à Nantes n'est pas très variée et assez terne, même si des artistes comme zulie ont mis de la gaieté et la créativité dans leur approche» explique Vincent Hery alias Naoned. Son projet s'appelle «We are all bike-friendly, carte postale humoristique». Collectionneur de cartes postales nantais et adepte très actif du site www.postcrossing.com, Naoned, 33 ans, a besoin de 980 euros pour se lancer dans un projet d'illustrations à grande échelle Pour Velo-city.

L'autre passion de Vincent Hery, c'est le vélo. Militant au sein de l'association Place au vélo, Vincent a saisi l'occasion de l'appel à projets de Nantes métropole, dans le cadre de Velo-city 2015 pour améliorer son concept. Convaincu par les modes doux de transport comme le vélo, il souhaite «réaliser une série de cinq illustrations humoristiques des habitants «symboliques» de la métropole nantaise sur le thème de la sensibilisation à l'utilisation du vélo et au respect des règles de sécurité». <http://www.kisskissbankbank.com/work-n-ride-carte-postale-humoristique/>

PLACE AU VÉLO ESTUAIRE PORTE PLAINTE

La procédure engagée par l'association cycliste nazairienne vise à faire appliquer la loi sur les aménagements cyclables dans la ville, obligatoires lorsque des travaux de rénovation de voirie sont effectués.

La polémique

Le dossier a été bien ficelé : Claude Guimont, président de l'association Place au vélo Estuaire, et Steven Le Berre, secrétaire, l'ont déposé au tribunal administratif de Nantes, le 8 janvier dernier. Ils souhaitent faire appliquer la loi : l'article L228-2 du code de l'environnement stipule notamment que des itinéraires cyclables doivent être mis au point lorsque des travaux de rénovation de la voirie sont effectués.

Voies cyclables ou parkings ?

Cela n'a pas été le cas rue de l'Hippodrome, à côté du Parc paysager. « La ville a préféré installer une double rangée de places de parking », indique Claude Guimont. Même chose avenue de la République, lors de l'aménagement de la voie Hélyce (le busway nazairien). « Les voies de circulation sont très étroites, les voitures ne peuvent pas doubler les vélos ! » Sur place, les usagers du vélo redoutent en effet ce passage.

Julienne, cycliste nazairienne assidue, emprunte parfois cette route : « J'essaie de pédaler, pédaler et dès qu'il y a une rue sur le côté je me laisse dépasser mais ce n'est pas pratique ! » Les cyclistes sont souvent tentés d'emprunter la voie Hélyce, bien plus large. Mais ils s'exposent à une contravention et au danger d'être frôlé à grande vitesse par un bus.

La tentation des zones 30

Au-delà de ces deux rues, Place au vélo Estuaire pointe du doigt un manque de volonté politique pour intégrer le vélo à la ville. « Nous pensons que la mairie met en place des zones à 30 km/h pour éviter d'aménager des voies cyclables. » Or, inscrire une rue en zone 30 ne dispense pas d'installer les aménagements vélo.

Autre exemple : une boucle dans Saint-Nazaire, qui sera mis en place au printemps dans le cadre du parcours de la Loire à vélo. « C'est intéressant, mais le trajet n'est pas aménagé pour les vélos », souligne Steven Le Berre.

L'association appuie sa revendication sur le procès, gagné en 2009 à Brest par une association de cycliste qui, elle aussi, voulait faire respecter la loi (lire ci-dessous).

Christophe Cotta, adjoint aux mobilités, campe sur une position opposée. « On ne peut pas systématiquement mettre un aménagement lié au vélo, s'exclame-t-il. Rue de l'Hippodrome par exemple : allez dire aux riverains qu'on enlève des places de stationnement pour faire une voie vélo ! Pas sûr qu'ils soient d'accord. » Quant à l'avenue de la République, il concède être en réflexion pour améliorer la circulation cycliste. « Mais en dehors de ces deux rues, il y a quand même 350 kilomètres de voies cyclables à Saint-Nazaire ! »

En juin, la Carene devrait adopter sa nouvelle ligne budgétaire : c'est à ce moment-là que sera décidée l'ampleur du Plan vélo, le programme d'aménagement cyclable de la ville.

LES BOITES À VÉLO

2015 est l'année de notre indépendance, désormais notre société s'appelle Chronovélo. Vous pouvez bénéficier des mêmes services qu'auparavant (déménagement, livraison petit volume, courses express), cependant quelques nouveautés sont à découvrir.

Nous proposons un service de livraison de courses, notamment des produits frais avec une glacière de 450L.

Nos nouvelles remorques sont plus grandes, plus solides et encore plus efficaces ce qui nous permet de transporter tout le matériel de déménagement (diable spécial

escalier, sangles extra-résistantes, caisse de déménagement en location...) et bien sûr vos meubles de toute taille.

En 2015, pour la livraison de vos courses, Chronovélo vous permet de bénéficier de la remise « service à la personne » de 50% sur vos impôts.

Vous pouvez suivre nos actus sur le Facebook Chronovélo, vous pourrez prochainement consulter tous les services dispos sur le nouveau site internet chronovelo.fr ou si vous préférez nous appeler directement au 06 48 06 03 31 ou 06 84 89 03 73. Mirella



**AG PLACE AU VÉLO
DU 28 FÉVRIER**

J'AI ASSISTÉ À L'AG DE PLACE AU VÉLO



C'était la première fois que j'assistais à l'AG de l'association. Oui, j'avoue ! Il faut dire qu'on en a eu deux pour le prix d'une ; une ordinaire et une extraordinaire ! La lecture des documents reçus dans ma boîte mail m'avait fortement encouragé à venir. Comme bon cycliste, j'étais venu en tram ! D'autres plus puristes avaient enfourché leurs vélos : à l'entrée de la maison des syndicats s'entassaient des cycles de tout genre : couché, triporteur ... un joli bar à café à trois roues sous un grand parapluie noir : j'étais bien dans la bonne direction. La salle était pleine ; au fond sur une estrade, des militants atablés devant leurs notes et leurs micros. Derrière eux, un écran alimenté en images par un rétroprojecteur.

En première partie, Frédéric HERAN, maître de conférences et chercheur à Lille, nous a présenté un exposé sur « le retour de la bicyclette ». Brillante démonstration sur le déclin de l'usage du vélo en Europe à partir de 1950, lorsque l'automobile était devenue populaire. Depuis la courbe descendante s'est

inversée grâce à un mouvement de révolte contre l'envahissement des voitures. Cette impulsion a été reprise par des politiques urbaines plus en faveur d'une diversification des moyens de transport. Je retiens le chiffre de 9 millions d'adeptes du vélo dans la France de 1950 : c'est énorme ! Le débat, qui a suivi, a mis en exergue des questions passionnantes, telle que : le regard porté par le cycliste sur l'automobiliste. Débat philosophique : vous avez 4 heures !

Après une collation et une prise d'air frais indispensable, nous avons assisté aux deux AG. Rapport moral ; bilan d'une année d'actions pédagogiques et militantes ; concertations régulières avec les élus, prévision d'un évènement exceptionnel : « Velo-city » qui se tiendra à Nantes en juin 2015. Enfin : budget, tableaux pleins de chiffres, là j'ai rien compris ! Mais comme les recettes et les dépenses s'équilibrent, j'ai voté pour ! On ne peut pas être spécialiste en tout. L'association vit grâce aux subventions, aux cotisations, mais aussi, je

dirais même fondamentalement, grâce au travail des bénévoles ; sans eux, la machine s'arrêterait immédiatement ! J'ai appris aussi qu'on pouvait envoyer à l'association PAV toute remarque ou observation qu'on juge utile concernant la pratique du vélo, et que cela contribuait même à renforcer l'action menée. Le débat qui a suivi était aussi intéressant. Puis, nous avons procédé au vote des nouveaux statuts, dans le cadre d'une assemblée extraordinaire bis, puisqu'au 29 janvier dernier le quorum n'avait pas été atteint. J'ai profité de l'AG pour faire des crobars.

Voilà ! Un après-midi à la fois instructif et cordial. J'étais content d'être venu soutenir les copains militants qui font un sacré boulot. Pour l'AG de l'année prochaine, je ne ferai pas de compte-rendu, vous serez donc obligé de venir.

Antoine DUTILLEUL

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PLACE AU VÉLO



Jean-Paul Berthelot Président
Lucie-Anne Chaillou Vice-Présidente
Daniel Daoulas, Vice-Président
Catherine Perot, Vice-Présidente
Pierre Descamps; Trésorier
Sébastien Pavageau, Trésorier adjoint
Annick Dufresne, Secrétaire
Pascal Plessis, Secrétaire adjoint
Bruno Durand-Manguy
Thierry Gauchet
Samy Guyet
Marc Peroy
Isabelle Perrone
Annie-Claude Thiolat
Jean-Claude Voirpy



LA MUSETTE

Quel objet symbolise le mieux le lien entre le vélo et la cuisine ? La musette. Ce petit sac en tissu dans lequel les coureurs emportent leur ravitaillement. En remuant tous ces ingrédients et après quelques réglages cela donne : La Musette, restaure le cycliste et sa bicyclette !

L'échoppe tenue par Eszter et Yvan est un atelier de réparation de vélo et un café-restaurant. L'atelier propose tout type de réparation (de la crevaisson au changement de transmission). Il accepte aussi votre vieux vélo des années 70 ! Le restaurant propose des menus bios et faits maison. Sur place, à emporter ou en livraison. Et hop dans la musette !

Les beaux jours approchant de nouveaux projets sont en préparation. Comme par exemple des ateliers de conseil-réparation pour les filles animés par Eszter, une terrasse pour profiter du soleil près du canal Saint Felix, des discussions après le travail avec des voyageurs à vélo...

La Musette offre 10% de réduction sur les pièces de l'atelier pour les adhérents à Place au Vélo .

Plus d'infos sur <http://www.la-musette.fr/>

LYCÉE APPERT : UN ABRI-VÉLO SOLAIRE CRÉÉ PAR DES ÉTUDIANTS

La ville de Nantes a signé avec le lycée Appert une convention pour la réalisation de bornes solaires pour les vélos électriques.

Cette convention a été signée entre la Ville et le lycée Appert pour l'étude et la réalisation de bornes solaires de recharges pour les vélos à assistance électrique. Cette action est menée par trois étudiants du BTS électrotechnique, en seconde année dans le cadre de leur projet de fin d'études.

En référence à l'Agenda 21 et à la démarche Cit'énergie lancée en 2013, la municipalité d'Orvault entend promouvoir les modes de déplacements doux. « La Ville a déjà entamé une collaboration avec les étudiants du BTS électronique et ce projet de déploiement d'abris de VAE à recharge solaire s'inscrit dans cette démarche », précise Catherine Heuzey, adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable.



FIN DU VÉLO EN LIBRE-SERVICE À ANGERS

Inauguré en mars 2011, le service de vélo en libre-service Vélocité +, installé devant la gare ferroviaire a été supprimé début 2015. Peu utilisé et probablement mal pensé dès l'origine, le service souffrait de ne disposer que d'une seule borne, de vélos peu entretenus (pneus sous-gonflés notamment) et d'une ergonomie peu évidente (double code, pas de factures...). Le prêt de vélo (service Vélocité) courte et moyenne durée continue d'exister.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À LA RÉGION : LE VÉLO PEU PRIS EN COMPTE

Collectivité « chef de file » de la transition énergétique, la Région a publié début 2014 une « stratégie de transition énergétique » comportant 30 fiches actions. Parmi elles, deux concernent la mobilité : « Mettre en œuvre un véritable modèle de déplacement multimodal à l'échelle de tous les territoires » (n°5) et « Accompagner le développement de motorisations alternatives à un prix accessible » (n°6). Le groupe de travail « transports », chargé de leur mise en œuvre, axe principalement ses travaux sur la motorisation électrique ou gazière des véhicules motorisés (camions, voitures) et l'infrastructure de recharge correspondante (bornes de recharge), ainsi que sur le numérique (itinéraires, horaires, billettique, covoiturage...). Le vélo est parfois présent dans les discussions. Par exemple, lors de

la réunion plénière fin janvier, la DREAL a consacré une planche entière de sa présentation aux mesures du projet de loi de transition énergétique en faveur du vélo (indemnité kilométrique, exonération fiscale partielle pour les entreprises s'équipant de flottes de vélo).

Côté moyens, les fonds européens gérés par la Région (FEDER) prévoient le soutien des collectivités pour leurs « investissements pour le développement des modes de déplacement doux » (mais seulement « en site propre »). L'essentiel des fonds est orienté vers la rénovation des bâtiments publics et le développement du ferroviaire.

Vous avez dit intermodalité ? 20 nouvelles rames de TER « Régiolis » seront progressivement mises en place d'ici à 2017. Prises électriques, plancher bas, motorisation bi-mode (diesel et électrique) pour faciliter l'accessibilité... les articles de presse sont élogieux. Et le vélo ? Deux places par rame, contre huit à douze dans les rames actuelles ! Arguant de trains bondés en période de pointe, la Région veut maximiser la capacité des rames. Elle répond aux critiques des cyclistes par l'équipement des gares en stationnement vélo, la subvention pour l'achat d'un vélo pliant pour les abonnés TER et le train spécial Loire à vélo circulant de mi-juin à mi-septembre (pour le cyclotourisme en dehors de ces dates, il faudra se débrouiller !). Voir la brochure : « Chers amis cyclistes, certaines montures feraient parfois mieux de rester en gare ».

http://www.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/BAT_imprimeur_11_0177-RPDL.BasseDEF__1_.pdf

L'ATELIER BRICO VÉLO



Après plus d'un an de mise en sommeil, due au déménagement et aux problèmes d'insalubrité du nouveau local, nous avons fini par remettre en route cette activité très appréciée et très indispensable au projet de l'association.

L'inauguration a eu lieu le 17 janvier en présence des élus de Nantes métropole et de Nantes concernés par notre activité.

Jean-Paul a remercié les bénévoles qui ont grandement participé avec l'équipe salariée à l'aménagement de ce bel espace de 70m² : pose d'une palissade en bois sur le mur du fond, peinture du sol, réalisation d'une structure pour suspendre les vélos de la vélo-école.

L'atelier repart donc sur de nouvelles bases avec :

- un meilleur équipement, car nous avons acheté de nouveaux outils entre autre des outils spécifiques très pratiques,
- une nouvelle charte : l'objectif est maintenant de vous laisser la main pour développer votre auto(vélo)nomie voir ci-dessous,
- des créneaux d'ouverture élargis : en plus des 1er et 3ème samedis du mois 14h-18h, nous proposons aussi les 1er et 3ème jeudis du mois 17h30-20h. Si vous vous sentez compétent, vous pouvez devenir animateur, car plus nous serons, plus nous pourrons augmenter les plages de fonctionnement de l'atelier.

Par ailleurs deux brico vélo « décentralisés » se sont mis en place, l'un à La Chapelle sur Erdre avec les « cyclistes chapelains » et l'autre au Pellerin avec l'association « Pell Mel ».

LA CHARTE DES ATELIERS BRICO-VÉLO

Horaires d'ouverture des ateliers : les 1er et 3ème samedis du mois de 14 à 18 heures, 1er et 3ème jeudis du mois de 17h30 à 20h.

Ce qu'est le brico-vélo : un atelier pour vous aider, vous apprendre à entretenir et réparer votre vélo vous-même.

Les bénévoles présents peuvent vous aider :

- à identifier les pannes
- à déterminer l'intervention nécessaire à la réparation
- à réaliser cette intervention en donnant des conseils, en montrant les gestes techniques et en prêtant des outils

Ce que le brico-vélo n'est pas : un lieu où l'on fait réparer son vélo. Nous ne faisons pas de concurrence avec les vélocistes qui par ailleurs sont nos partenaires.

Le brico-vélo est ouvert à toutes et tous et ne nécessite pas de pré-requis.

Le participant devra, pour soutenir l'association et aussi pour des questions d'assurance, adhérer à l'association.

Vous devez venir avec les pièces neuves à changer (sauf câbles et gaines disponibles à l'atelier et vendues à prix coûtant). Des pièces d'occasion peuvent être proposées. Le prix est libre.

LES PRINCIPALES INTERVENTIONS QUE LES BÉNÉVOLES PEUVENT VOUS AIDER À RÉALISER :

- régler et réparer les freins (changement patins, câbles et gaines)
- réparer l'éclairage
- régler les dérailleurs (transmission et système de vitesses)
- réparer ou changer le pneu et/ou la chambre à air
- resserrer les jeux de direction, du pédalier ou des roues
- dévoiler une roue

Les bénévoles peuvent aussi vous donner des conseils pour le bon entretien d'un vélo, l'équipement adéquat et les réglages ergonomiques (selle, guidon).



Tous les RDV de début juin EXPLIQUÉS ICI !

Le congrès Velo-city – congrès mondial du Vélo urbain – s’installe à Nantes du 3 au 5 juin 2015, avec :

- des ateliers à la cité des congrès : toutes les informations pour s’inscrire prochainement (attention : accès payant), programme disponible sur le site : <http://www.velo-city2015.com/>
- un village de professionnels à la Cité des Congrès, ouvert gratuitement au grand public à partir de 16h tous les soirs,
- le Cyclo-village sur le site du Parc des machines de l’île de Nantes, avec notamment toutes les associations vélo,
- une grande Véloparade organisée le 3 juin à 17h afin de valoriser la place du vélo en ville et pour tous.

Cette semaine sera en outre ponctuée par plusieurs rendez-vous initiés par Place au Vélo ou en tant que partenaire des opérations. Nous avons besoin de vous ! Réservez dès à présent vos disponibilités selon vos envies et contraintes grâce au tableau récapitulatif ci-dessous ?

Fanny

QUAND	QUOI	BESOIN BENEVOLES : INSCRIPTIONS PAR MAIL À NANTES@FUBICY.ORG
du 3 au 5 juin Congrès Velo-city	La cité des congrès, producteur de Velo-city, a imaginé plusieurs possibilités pour que le grand public puisse accéder plus facilement au congrès : - un tarif préférentiel pour les associations de la FUB et ligériennes à 200 euros, - un appel à bénévoles pour participer aux débats après avoir donné un coup de main pour accueillir les participants, donner les kits de traduction, etc., - un appel à bénévoles pour les comptes rendus (formation avant sur la méthode Desmodo), - vous pourrez accéder au salon de 16h à 18h chaque soir gratuitement et des billets seront donnés aux intéressés pour assister aux séances ciné-vélo programmées chaque soir. Un grand merci à la Cité pour ces multiples possibilités !	Toutes les infos sur le site de Velo-city : http://www.velo-city2015.com/inscription/ Pour les appels à bénévoles, il faut remplir le formulaire d’inscription sur www.velo-city2015.com/volontaires et nous le renvoyer à nantes@fubicy.org Les billets pour les séances ciné-vélos seront distribués à Place au Vélo lors des permanences d’accueil du jeudi sur simple venue. Nous vous donnerons le feu vert dès que nous avons les billets !
mercredi 3 juin 17h/21h	Grande véloparade dans le centre de Nantes avec l’ensemble des congressistes et le grand public : pour valoriser le vélo en ville pour tous par une parade festive, ludique et inédite au cœur de la cité ! Organisée par Nantes Métropole et scénographiée par le Voyage à Nantes, la véloparade vous réserve des surprises du Parc des Machines de l’Île au château ! Toute la programmation bientôt disponible !	Qui souhaite encadrer bénévolement la Véloparade ? PAV envisage d’être partenaire de cette Véloparade. Les bénévoles se verront remettre des musettes emplies de goodies Velo-city pour remercier les bonnes volontés. La Véloparade sera aussi un spectacle en tant que tel et, même en sécurisant, vous pourrez en profiter.
3 juin 2015 après midi	Sous réserve de confirmation, Place au Vélo et Vélocampus proposent un atelier Brico-Vélos géant sur le parc des Machines en amont de la véloparade.	Qui souhaite participer et former le grand public à l’auto-réparation ?
du 3 au 5 juin	Hébergement solidaire des membres des associations de la FUB et autres partenaires : Beaucoup de représentants d’associations seront à Nantes la première semaine de juin. Place au Vélo reçoit des demandes concernant l’hébergement chez l’habitant, pllassovéliste de préférence.	Qui souhaite héberger des membres de la FUB et ainsi échanger avec d’autres cyclistes ? Merci de préciser les soirs de disponibilités, le quartier de résidence et le nombre de places.
samedi 6 juin	Préparation des pôles d’animations de la Fête du Vélo et balisage	Qui est disponible pour nous aider à préparer au mieux la Fête du Vélo la veille ?
dimanche 7 juin 8h/19h	La Fête du Vélo clôture officiellement le congrès Velo-city et se tiendra sur le même parcours que l’année dernière (de Nantes à Mauves, retour par la Divatte). Retrouvez prochainement toutes les surprises et le programme de cette édition spéciale	Comme d’habitude, nous avons besoin de bonnes volontés pour que la Fête du Vélo se déroule au mieux. Ange gardien à la demi-journée, animation de pôles, tenue de stands PAV, les possibilités sont nombreuses de participer ! Inscrivez- vous dès maintenant !



AMÉNAGEMENTS

AMÉNAGEMENTS : LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS DE NANTES MÉTROPOLE

Place au vélo recueille et analyse vos observations et demandes sur les aménagements cyclables. Nous les envoyons au service Déplacements doux à Nantes Métropole, avec qui nous échangeons tous les deux mois. Vous pouvez retrouver le résultat de ces rencontres sur notre site (rubrique « aménagements »).

Des chantiers d'ampleur nous ont été signalés. Ils concernent le franchissement du périphérique à plusieurs endroits :

- Porte de Vertou : piste cyclable le long du boulevard Auguste Priou (achevée) et marquage des ronds-points pour franchissement le long des passages piétons (2015)
- Porte de Rezé, accès aux Sorinières : réalisation d'une passerelle le long de la route (pour 2017)
- Porte de Saint Herblain : traitement des deux giratoires par un contournement extérieur (le long des passages piétons) et aménagement devant le SDIS (fait en mars 2015)
- Porte de Retz : réalisation de pistes cyclables rues de l'aviation, de l'aéronautique, René Mouchotte, meilleur signalement de la passerelle débouchant sur la rue des Canuts (2015)

Certains de ces projets demandent à être confirmés par les arbitrages budgétaires du plan vélo qui sont annoncés avant l'été 2015. Ils vont dans le bon sens et correspondent à ce que nous demandions dans notre document « projets, prospective, propositions » (« aménager le franchissement du périphérique ») que nous avons adressé aux élus (et à vous !) : le vélo doit devenir un mode de transport métropolitain !

Samy

DE NOUVEAUX APPUIS-VÉLOS EN CENTRE-VILLE

Catherine Choquet, élue en charge du centre-ville sur notre conseil a demandé de plus d'appuis vélos dans l'hyper centre. Elle nous fait part de ce qui va se faire :

emplacements réalisés : rue Rubens (remplacement + extension), rue Mathelin Rodier, rue Gresset (angle place Graslin)

et à venir : rue Corneille (extension), rue Beaurepaire, place du Pilon, rue de Briord, carré Feydeau, place Tirant Lô Blanc (extension), rue Gresset, rue Franklin (extension), quai Tourville, place Saint-Pierre (extension), rue de Verdun (extension)

RENCONTRE AVEC LA DIRO

Le responsable de la Direction des Routes de l'ouest a reçu Place au Vélo. Cette institution ne connaît que les grandes routes nationales pour la plupart express et donc les vélos n'y sont pas les bienvenus. Cependant, elle gère également le périphérique nantais et ses bretelles d'accès. Si nous ne demandons plus l'accès vélo au pont de Cheviré et au périphérique, par contre nous avons besoin de traversées des bretelles le plus soft possible et c'est là que la DIRO ne se met pas d'accord avec Nantes métropole pour un marquage cohérent aux traversées cyclables des bretelles. Nous avons actuellement les cas des portes de Saint Herblain, de Vertou et la bretelle d'accès au périphérique extérieur porte de Bouguenais. La DIRO ne veut bien sûr pas mettre de plateau surélevé mais elle ne veut pas non plus marquer au sol la traversée cyclable avec des pictogrammes. Il n'y a qu'un panneau. Peut-être un jour devons-nous aller y mettre notre panneau !

Marc



« STOP » OU « CÉDEZ LE PASSAGE »

LE STOP EST-IL ADAPTÉ AU CYCLISTE ?

L'adaptation de l'espace public aux utilisateurs est à l'ordre du jour en respectant tout un chacun en commençant par les plus fragiles. Cette évolution est en marche en particulier pour les cyclistes avec les double sens cyclables qui raccourcissent l'itinéraire et les sas vélo qui sécurisent le démarrage au départ du feu. Le plus difficile pour le cycliste étant le redémarrage avec l'effort important à fournir.

Si le respect des véhicules engagés dans la voie à prendre est imparable et peut nécessiter l'arrêt du vélo, nous constatons en pratique que le cycliste en roulant doucement à un croisement a une bonne vision des autres véhicules pour évaluer s'il peut avancer sans arrêt et faciliter ainsi sa progression. Il s'agit donc de transformer l'obligation du « Stop » en un « Céder le passage » aux véhicules qui viennent de la droite et de la gauche, sans être obligé de marquer l'arrêt. C'est déjà ce que font beaucoup de cyclistes sans se mettre en danger et nous le demandons aux élus comme un geste fort envers les cyclistes.

Ce sera un beau changement car sans faire un tour exhaustif, j'ai rapidement photographié plus de cent stops sur l'Est de Nantes : de la plus petite ruelle vers la rue, de la rue vers l'avenue, de l'avenue vers le boulevard ; il y en a partout « à tort et à travers ». Mais la transition est déjà possible avec des « céder le passage » à différents endroits en centre-ville, au débouché de double sens cyclables, sur des axes importants ou de rue à voitures.

A l'intérieur d'une zone 30, la suppression pure et simple des stops doit devenir la règle... mais cela ne suffit pas. Tous les « Stop » devenant des « Céder le passage », la priorité reste aux axes importants sans l'obligation de l'arrêt et son corollaire de sanction en cas de non-respect.

Qu'en pensez-vous ? Est-ce votre pratique ?

Daniel



Comment aller à l'école à vélo ?

Comment aller à l'école à vélo ? Avec un, deux ou trois enfants ? Quelques témoignages de parents proposent différentes solutions parmi d'autres :

« Et tout d'abord que de satisfactions multiples : pas de difficulté pour se garer devant l'école où galèrent les voitures ; beaucoup de liberté, no stress, pas de retard » (Jean-Claude) ; « ravissement pour les enfants, pratique aussi pour les promenades » (Samy) ; « rapidité pour aller à l'école, ponctualité, gain de temps ensuite pour aller au travail, bon pour la santé des parents, économique (remplace une deuxième voiture), ne pollue pas... » (Gwénaëlle et Frédéric) ; « au début pas de voiture et quelle solution pratique légère et économique » (Reno et Violaine). Que des avantages !

Quelques difficultés quand même : « de rares jours très pluvieux et la route de St Joseph de Porterie à traverser » (Jean-Claude) ; « les jours de pluie ne posent pas de problème car les affaires mouillées sèchent dans le garage à vélo sauf pour les fortes pluies » (Gwen) ; « de rares ennuis mécaniques et une crevaison en 3 ans » (Samy) ; « une enfant devant et un autre derrière sur le même vélo, c'est un peu «sport» » (Reno).

AVEC QUEL CHOIX DE VÉLO ?

« J'ai fait le choix d'acheter un bipporteur il y a trois ans. Avant j'emmenais ma fille chez la nourrice avec un vélo classique équipé d'un siège bébé vélo. Je trouvais très compliqué de loger les affaires de ma fille, ma sacoche de travail en plus du siège bébé sur ce vélo. En effectuant des recherches sur internet, j'ai vu qu'il existait des vélos utiles genre bipoteurs / triporteurs ; ensuite j'ai repéré le Surlybigdummy au cadre très robuste avec un porte bagage rallongé, qui convenait mieux question largeur / maniabilité pour le garage » (Jean-Claude).

« Après des essais de bipoteurs et triporteurs, le choix s'est porté rapidement vers un triporteur (plus maniable et avec une capacité de trois enfants – le 2ème rentrait à la maternelle et le 3ème était attendu) avec une assistance électrique vu le poids de 40 kg : un babboe de chez Amsterdamer moins cher que la marque Bakfiets : il sert tous les jours avec sa capote transparente en cas de pluie pour l'école et les activités



extrascolaires par les deux parents » (Samy). « De 1 à 4 ans, c'est la carriole qui a véhiculé les enfants, stable avec les doudous en sécurité, protégés du froid et de la pluie tirée par maman ou papa. Puis ce fut le follow-me, rapide et qui habitue à être au milieu des voitures. Maintenant tout le monde est à vélo presque tous les jours » (Gwen).

« Il n'était pas question de racheter une voiture. Nous avons déjà eu deux voitures et avons fait le choix de n'en garder plus qu'une. Puis mes convictions sur les bienfaits du vélo et le fait que nous pouvions presque tout faire à vélo nous ont confortés » (Jean Claude).

« Cela évolue avec l'arrivée des enfants : le premier achat fut une remorque (Chariot carrier d'occasion) avec un cosy pour y transporter Nino dès trois mois. Puis mon vélo avec un siège arrière (économique 5 euros au vide grenier !) avec porte bagage rallongé. Puis Zadig s'est installée sur le 2ème siège enfant avec le plaisir de converser facilement ensemble. Ensuite l'arrivée de Luz a permis l'achat d'une nouvelle remorque « Chariot carrier » suspendue pour plus de confort. Pour finir, le « follow me » permet d'attacher le vélo enfant derrière l'adulte en soulevant la roue avant avec une sécurité maximale et de la modularité instantanée » (Reno).

COMMENT LES ENFANTS GRANDISSENT ?

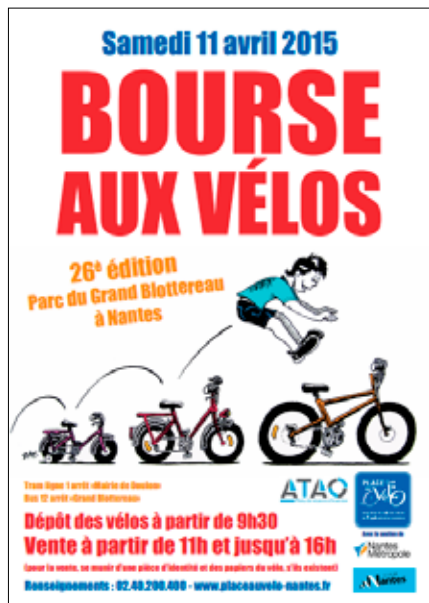
« Le triporteur ne les empêche pas de faire du vélo (draisienne pour la plus petite) cela dépend juste des itinéraires et du temps disponible ». « Notre fils roule maintenant avec son propre vélo tandis que notre fille monte à l'arrière du vélo ». « Par mimétisme et pour vouloir faire comme sa sœur et ses parents, le plus petit va lui-même à vélo depuis de dernier trimestre de petite section. Il a été valorisé par ses camarades qui voulaient faire de même ! Le sentiment « d'être grand », autonome, envié par les copains et content d'entendre « oh regarde, il est à vélo ! ». « Cela s'éousse avec le temps mais des copains ont demandé d'en faire autant et certains ont eu gain de cause... »

Et ensuite ! D'autres expériences existent, nous attendons vos témoignages pour le prochain numéro. Merci d'avoir répondu à l'enquête sur les aménagements cyclables aux abords des écoles.

Daniel



ABORDS DES ÉCOLES DES ACTIONS, VITE!



BOURSE AUX VÉLOS FAITES EN LA PROMOTION AUTOUR DE VOUS...

Le printemps arrive bientôt et dans la foulée notre bourse aux vélos !

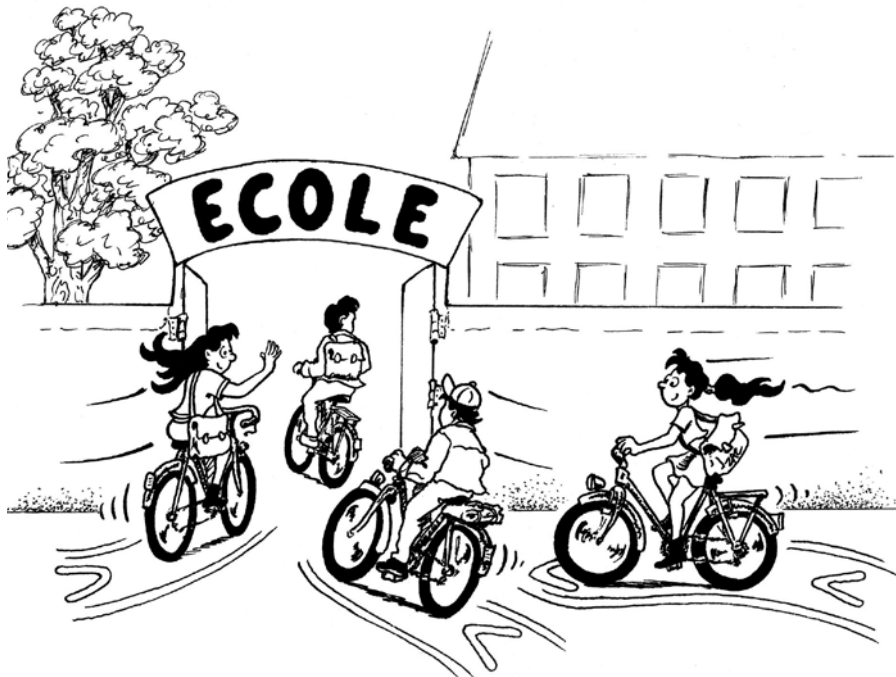
Elle se déroulera au parc du Grand Blottereau, le samedi 11 avril.

FRANCHISSEMENTS DE LA LOIRE

Place au Vélo participe au débat sur les franchissements de la Loire. Son cahier d'acteurs a été publié sur le site : <http://www.nanteslaoireetnous.fr/>

ATELIERS CONTRÔLE TECHNIQUE ET MARQUAGE 2015

- Samedi 11 avril de 14 à 18h à la Maison de quartier de l'Île de Nantes « Tous à vélo sur l'Île de Nantes ».
- Samedi 23 mai de 14h à 18h Place Pablo Neruda à Bouguenais « Le vélo dans tous ses états »
- Samedi 30 mai de 14h à 18h Parc de la Bégraisière à Saint-Herblain
- Samedi 13 juin de 14h à 18h Stade de Gagné à Orvault
- Samedi 27 juin de 14h à 18h Maison du Développement Durable Espace Diderot à Rezé



Engagée dans le développement des pédibus et vélobus au début des années 2000, Nantes Métropole avait reçu un prix de la Commission européenne en 2005 pour cette action. Dix ans plus tard, le sujet de l'éco-mobilité scolaire est quasiment abandonné. Certes, il y a l'animation « Mobilus » à laquelle Place au vélo participe, mais elle a pour but de sensibiliser les élèves et les enseignants de quelques établissements volontaires... pas les parents.

Aujourd'hui, la situation est désespérante aux abords de nombreuses écoles de l'agglomération : voitures stationnées sur les passages piétons, les trottoirs, les bandes cyclables ou les places handicapés... Même en présence de solutions de stationnement à quelques centaines de mètres, certains « parents taxis » se stationnent toujours « au plus près », parce qu'ils n'en ont que pour « 2 minutes », que eux, « ils travaillent » et qu'on « peut bien faire le tour de la voiture pour passer ». Les enfants et leurs proches se retrouvent donc à marcher sur la chaussée, à traverser sur un passage piéton sans visibilité, ou à slalomer à vélo entre piétons, voitures et portières.

Certaines situations suscitent des réactions paradoxales comme celle de cette association de parents d'élèves qui a récemment contacté Place au vélo pour demander la suppression d'un double sens cyclable, aux motifs de la vitesse élevée des voitures (malgré une limitation à 30 km/h) et du stationnement sur la bande cyclable, la rendant impraticable !

Si l'implication des parents est indispensable, le développement de la marche, du vélo, des pédibus ou des vélobus ne peut se faire sans l'appui actif des services municipaux et une dose de contraintes à destination des modes motorisés ! Les aménagements ne suffisent pas : il faut les faire respecter ! Selon les communes, la police municipale intervient parfois, ou pas. Les verbalisations sont rares. Les élus ou les services reconnaissent que ce n'est pas « satisfaisant », mais c'est « compliqué ». Il existe pourtant des maires en France qui restreignent ou interdisent la circulation motorisée devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie...

Place au vélo a lancé une enquête sur la mobilité scolaire auprès de ses adhérents, répondez-y ! Nous avons déjà des idées : kit d'information distribué à la rentrée (plan de circulation et de stationnement, itinéraires, temps de parcours...), mise en relation des parents, démonstration de vélobus ou de vélos cargos... Des parents se mobilisent déjà comme le collectif Cheverny à Saint-Herblain.

Samy

LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT

VILLE CYCLABLE, AMÉNAGEMENTS, NOUVELLES PRATIQUES, NOUVELLES RÈGLES...

Il y a quelques mois des sondages et des enquêtes à la méthodologie douteuse ont stigmatisé les comportements irresponsables, irrespectueux, dangereux des cyclistes. Dans la foulée, les pouvoirs publics sont accusés de laxisme à l'égard de ces cyclistes qui se permettent tout et qui empêchent les gentils automobilistes de tourner en rond. La ville de Strasbourg met alors en avant son expérimentation d'amendes minorées et déclare que depuis cette mise en œuvre les accidents de cyclistes ont diminués de 25 %. On aimerait bien connaître l'analyse rigoureuse qui conduit à une telle conclusion. La FUB relaie et se déclare plutôt favorable à ce dispositif mais est-ce vraiment la bonne approche ?

Les modes de déplacements en ville ont évolué et le retour de l'usage du vélo en ville est l'un des facteurs à l'origine de cette évolution. Contre sens devenu double sens cyclable, Tourne à droite aux feux, SAS vélos sont parmi d'autres des aménagements qui viennent interroger les pratiques de l'ensemble des usagers. Souvent méconnus faute d'un manque d'information de la part des autorités publiques, ces nouvelles réglementations sont sources de confusion et des cyclistes sont parfois accusés de « griller » les feux alors qu'ils sont autorisés à tourner à droite en respectant les règles de priorité.

Frédéric Héran décrit très bien la perception de l'espace environnant par les cyclistes (« Le retour de la bicyclette » P.43) : «[...] Le cycliste peut être considéré comme un piéton sur roues capable de découvrir rapidement un territoire bien plus large...comme le piéton le cycliste est en contact direct avec son environnement : il mobilise pleinement et en permanence tous ses sens. Sa vision est panoramique, sans aucun angle mort, il profite de la ville en trois dimensions ... »

Partant de ce constat que nous faisons tous, il faut aller plus loin. Les règles de la circulation demandent à être adaptées aux déplacements

à vélo pour faciliter la fluidité des cyclistes. Or toutes les règles actuelles ont été édictées pour les véhicules motorisés et pour des vitesses largement supérieures, une ville qui développe une politique cyclable doit donc prendre en compte ces nouveaux paramètres. Écoutons encore F. Héran dans son même ouvrage P.49 : « [...] Pour un cycliste roulant à 20km/h, un redémarrage après arrêt représente un allongement de parcours d'environ 80 m. On en déduit que s'il existe un feu tous les 400 m (situation courante dans les grandes villes françaises) obligeant le cycliste à s'arrêter une fois sur deux, c'est-à-dire tous les 800 m, ces arrêts liés aux feux sont équivalents à un allongement de parcours de 10% [...]. On comprend mieux pourquoi les cyclistes considèrent si souvent les stops et les feux rouges comme des cédez le passage [...] »

Avant donc de parler d'amendes minorées travaillons d'abord sur les pratiques et au risque de heurter la bonne conscience des motorisés osons faire des propositions visant à expérimenter des dispositifs faisant du STOP et de certains feux un équivalent de Cédez le passage (voir l'article de Daniel). Dans les zones 30 la priorité aux piétons et aux vélos doit être affichée avec interdiction de les doubler lorsque la chaussée est étroite. La circulation de transit dans des zones 30 de quartiers ne doit pas être autorisée, un peu à l'image de l'hyper centre. Des rues réservées en priorité aux vélos (s'inspirant des zones de rencontre mais sans aménagement particulier) comme dans certaines villes allemandes (Farrhadstrasse) pourraient également être définies. On pourrait y voir les enfants jouer dans la rue...ce serait cela la vraie « pacification ».

J-Paul

ALTERNATIBA TOUR

C'est un Tour de France à Vélo, qui partira de Bayonne le 5 juin pour arriver à Paris le 26 septembre. Chaque étape sera l'occasion de rencontrer les associations environnementales et sociétales, les groupements, les collectifs présentant les alternatives au changement climatique, dans la perspective de la COP 21. L'Alternatiba Tour sera à Nantes le lundi 21 Août, mais vous pouvez à tout moment le rejoindre, pour une journée ou plusieurs ? On en reparlera. A vélo, bien sûr !

Isabelle



DE LA MOTO AU VAE

En fait, je suis plutôt conducteur de deux roues. Du vélo de l'adolescence, je suis passé à la moto à l'âge adulte. La voiture ne jouant qu'un rôle utilitaire et exceptionnel. Ma dernière moto est un gros trail, une BMW GS 1150. Pour mes transports urbains, j'utilisais à 80% la moto et 20% mon vélo. Jusqu'au jour où j'ai essayé le vélo à assistance électrique d'un ami, comme ça sur un parking, sans plus de motivation.

C'est quand je suis remonté sur mon vélo, que j'ai mesuré tout l'intérêt de l'assistance électrique. C'est quand je suis remonté sur ma moto que j'ai mesuré le poids de l'engin pour la ville. J'ai ressuyé un VAE et pouf, j'en ai commandé un (avec l'aide financière de Nantes-Métropole-supprimée maintenant). Mes déplacements urbains sont passés rapidement à 20% pour la moto et 80% pour le VAE. Puis, j'ai vendu la moto et je suis devenu un cycliste gentiment épaulé par un moteur électrique permettant un pédalage relax et adapté à ma forme du jour.

Ca fait trois ans maintenant que je me déplace en vélo électrique pour lequel je peux mesurer quelques avantages : déplacement léger et ludique en ville, économie (en trois ans j'ai amorti le prix du vélo par rapport au budget d'entretien d'une moto) et entretien de ma forme. Je loue une moto quand j'en ai envie ; les jours de mauvais temps, je me déplace avec les transports en commun (carte libertan terriblement pratique et peu encombrante) ; enfin j'ai gardé mon ancien vélo pour les jours où je veux faire le sportif. Pour les déplacements extra-urbains, je prends le train et je vais tenter le co-voiturage. A suivre...

Alain Jung



LES SORTIES DE PAV

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour des précisions éventuelles sur les balades.

LES RAYONNANTES

Une idée de randonnée à vélo de Nantes à Paris, lien entre Velo-city vers la COP21 du 5 au 14 juin par la Loire à Vélo, la vallée de la Mayenne et la Véloscénie.

Plus d'information sur www.af3v.org

Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mars 2015 > n°102

Place au Vélo
1 rue d'Auvours
44000 Nantes

Renouvellement d'adhésion :

si vous avez un astérisque sur votre bande adresse, c'est que vous n'avez pas réadhéré pour 2015. Envoyez votre chèque ou passez au local.

SUR VOTRE AGENDA

Samedi 11 avril

9h à 17h Bourse aux vélos Parc du Grand Blottereau

du mardi 2 au vendredi 5 juin

Congrès Velo-city à la Cité des Congrès

Mercredi 3 juin à 17h30

Grande véloparade dans le centre ville

Dimanche 7 juin

Fête du vélo sur les bords de Loire

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

La Bicyc'Lettre est éditée par
Place au Vélo Nantes, 1 rue
d'Auvours 44000 Nantes tél : 02
40 200 400 contact : nantes@fubicy.org
Internet : <http://placeauvelo-nantes.fr> Directeur
de la publication : Jean-Paul
Berthelot Rédacteur en chef :
Jean-Paul Berthelot Conception
graphique : Sapristi 02 40 49
81 74 Impression : RDS, 12 rue
Alain Barbe-Torte 44000 Nantes
N° ISSN : 2106-7120 Ce
numéro a été tiré à 800 exem-
plaires. Revue bimestrielle, 5 nu-
méros par an Ont participé à ce
numéro : Jean-Paul Berthelot ;
Loïc Boche ; Fanny Derenne ;
Daniel Daoulas ; Pierre
Descamps ; Dominique Dupont ;
Antoine Dutilleul ; Jean-Claude
Voirpy, Samy Guyet, Pascal
Plessis, Isabelle Perrone, Marc
Peroy ; Illustrations : Jacques
Clavreul, Michel-Marie Bougard



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous
hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
1, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > <http://placeauvelo-nantes.fr>

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

Individuel 15 euros - Famille 20 euros
 Réduit 5 euros

et en plus : Abonnement à Vélocité 16 euros
(magazine national de la FUB)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place
au Vélo et je fais un don deeuros
Paiement par chèque en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs
bénévoles Oui Non

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél

E-mail

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui Non

L'adhésion à Place
au Vélo permet
également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)